BnF Gallica

Le Nain jaune : journal politique, littéraire et financier...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Nain jaune : journal politique, littéraire et financier.... 1866-08-29.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Nouvelle série. — Quatrième Année. TRENTE-CINQ CENTIMES N° 310. — Mercredi 29 Août 1866.

LE NAIN JAUNE
PARAIT
Deux fois par Semaine
LE MERCREDI ET LE SAMEDI
—
104 numéros par an
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS SONT BRULÉS

Prix d'Abonnement
AU JOURNAL
LE NAIN JAUNE

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un An.....	36 *fr.*	*Un An*.....	40 *fr.*
Six Mois....	19	*Six Mois*....	21
Trois Mois..	9 50	*Trois Mois*..	10 50

BUREAUX
9, boulevard des Italiens, 9

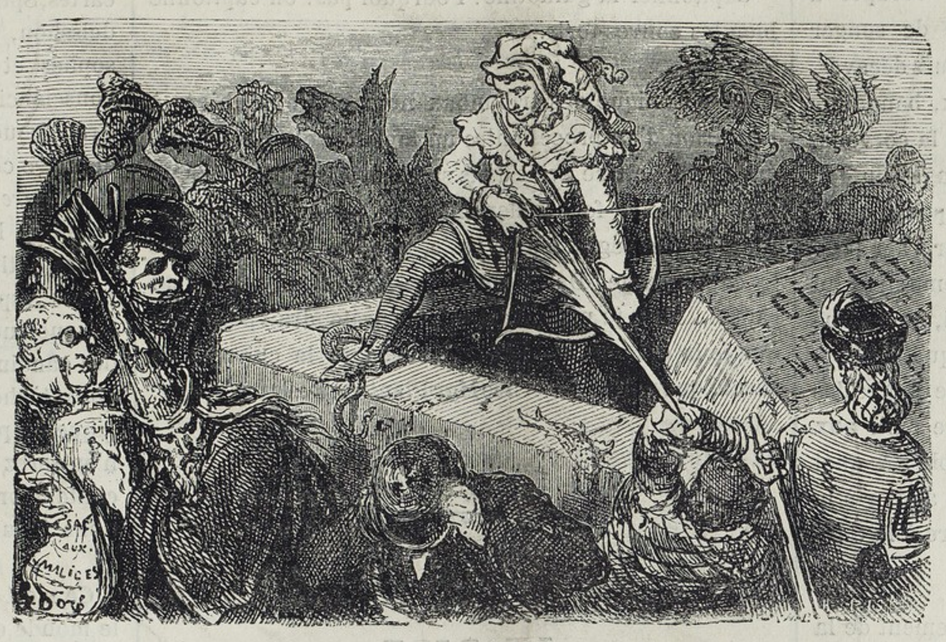

LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez MM. Schmitz & Bullier
10, PLACE DE LA BOURSE, 10
—
Faits divers, la ligne 5 fr.
RÉCLAMES, 3 FR. — ANNONCES, 1 FR.

Prix d'Abonnement
AU JOURNAL
LE NAIN JAUNE

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un An.....	36 *fr.*	*Un An*.....	40 *fr.*
Six Mois....	19	*Six Mois*....	21
Trois Mois..	9 50	*Trois Mois*..	10 50

BUREAUX
9, boulevard des Italiens, 9

67

TIMBRE IMPÉRIAL CEN. 6. SEINE

LE NAIN JAUNE

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

AVIS

MM. les abonnés des départements dont la sous criptions expire le 31 *courant, sont instamment priés de la renouveler, s'ils ne veulent éprouver de retard dans l'envoi du journal.*

A Paris, les porteurs présenteront les quittances à domicile.

SOMMAIRE

Bulletin.	MM. A. RANC.
Le rire au Palais-Royal. .	GRÉGORY GANESCO.
Dialogue	J. J. WEISS.
Un feuilleton de M. Jules Janin.	FRÉDÉRIC MORIN.
L'affaire de la *Femme au perroquet* ; lettre de. . .	GUSTAVE COURBET.
Théâtre du Gymnase : *Nos gens*	J. BARBEY D'AUREVILLY.
Au jaloux d'à côté, *poésie* .	EMILE VILLARS.
Histoire d'un fait divers. *nouvelle.* (Suite).	ANDRÉ LÉO.
Echos de Paris.	GEORGES PRADEL.

BULLETIN

Nosseigneurs de Nimes et de Poitiers ont bien voulu, la semaine passée, s'occuper des journalistes. Dans leur ineffable bonté, et par un accord touchant, ces deux prélats ont décidé que nous étions « révolutionnaires et corrupteurs; » ils nous ont décrétés « d'athéisme et de scepticisme. » Voilà qui est parfait. « Athée, sceptique, révolutionnaire et corrupteur, » il n'y a point dans ce quartaut d'épithètes de quoi effrayer un journaliste de bien. Aussi M. Pie et M. Plantier ne s'en sont pas tenus à ces accusations rebattues, bagage ordinaire des mandements de troisième catégorie; ils ont cherché du nouveau, et par un effort commun d'imagination, sans barguigner ni battre les buissons, ils nous ont appelés « sauterelles. » Halte-là, le mot est dur. Sauterelles! il nous faut une explication. Sauterelles! Nosseigneurs de Nimes et de Poitiers, comment l'entendez vous?

Ils l'entendent chacun à sa façon. Pour Monseigneur de Poitiers, le journaliste-sauterelle c'est tout bonnement le criquet voyageur des naturalistes, cette bête malfaisante aux ailes courtes, aux mandibules puissantes, dont les innombrables bandes, effroi de l'agriculteur, obscurcissent le ciel, et partout où le sirocco les jette, font place nette et table rase. Elles vont ainsi, au gré du vent, dans leur marche désordonnée et irrégulière, jusqu'à ce qu'elles meurent et couvrent le sol dénudé d'une couche épaisse de cadavres. Eh bien, en mon âme et conscience, Monseigneur, la rhétorique de séminaire vous a égaré; journaux et journalistes ne ressemblent guère à cela! On a dit que nous nous appelions légion; les rangs de la légion, hélas, sont bien clairsemés, et loin qu'ils puissent comme un épais nuage obscurcir le soleil, vous les compteriez facilement ces journaux que vous appelez athées, sceptiques et corrupteurs. Désordonnée, notre marche? Monseigneur, vous voulez rire. La route que nous suivons, apprenez-le si vous l'ignoriez encore, est étroite et fermée à droite et à gauche par des barrières fort solides et fort hautes que nul ne peut franchir; c'est un petit chemin où il y a beaucoup de pierres et pas mal aussi de chausses-trappes et de pièges à loup. Bien habile celui qui, à travers ces engins variés, exécuterait une course désordonnée. Nous avons, dites-vous, de puissantes mandibules. Vous êtes bien honnête, mais vous nous flattez, car nous n'avons point fait encore, que je sache, table rase d'abus ni place nette de coquins. Vous voyez bien, Monseigneur, que votre comparaison cloche, sauf un point pourtant. Comme les cadavres des sauterelles, comme les feuilles des bois après un vent d'automne, les journaux tombés au champ d'honneur jonchent le sol. Du haut de votre siége épiscopal, vous nous raillez, Monseigneur; cela n'est pas gentil. Laissez-nous, de grâce, compter nos morts et ramasser nos blessés.

M. l'évêque de Nimes, lui, prend la parabole de la sauterelle au sens de l'Apocalypse. Le journaliste, tel qu'il le conçoit, est une manière d'animal fantastique qui a la face d'un homme, les cheveux d'une femme et l'aspect d'un cheval préparé pour le combat; avec cela le chef ceint d'une couronne d'or, le corps protégé par une cuirasse, des dents de lion et une queue de scorpion. Me voilà étrangement troublé. Outre que je ne comprends pas bien, en dépit de l'Apocalypse, comment avec la face d'un homme, les cheveux d'une femme, une couronne d'or, des dents de lion et une queue de scorpion, un animal, fût-il dix fois apocalyptique, peut présenter l'aspect d'un cheval préparé pour le combat, je ne connais point de journaliste à qui le portrait convienne. M. Paulin Limayrac lui-même, au temps des *Coups de plumes sincères*, pouvait-il donner l'idée d'un coursier belliqueux? Je n'en jurerais pas. Je ne sache pas non plus que beaucoup de mes confrères aient sur leur passeport cette mention bizarre: signe particulier, une queue de scorpion. Nous sommes en général dépourvus de cet appendice aussi perfide que gênant.

La couronne d'or, par contre, ne serait pas un ornement inutile; car les journaux coûtent gros, les temps sont durs, la misère est grande, et dans ce moment, où le marché aux couronnes est animé, on pourrait conclure une affaire avantageuse. Malheureusement, de la rue Montmartre à la rue d'Aboukir, du boulevard à la rue Coq-Héron, pas plus de couronnes d'or que de queues de scorpion. Je sais, il est vrai, quelques journalistes qui, à défaut de diadème, ne dédaignent point une ceinture dorée; mais ceux-là ne sont ni athées, ni sceptiques, ni révolutionnaires, ni corrupteurs.

La bête apocalyptique à l'image de laquelle nous sommes faits, selon Monseigneur de Nimes, n'a reçu du ciel le pouvoir de nuire que pendant cinq mois; c'est peu. Elle est revêtue d'une cuirasse, elle est blindée; c'est beaucoup. Car, grâce à cette cuirasse, elle est invulnérable, et pendant cinq mois, ses ennemis ne prévaudront pas contre elle. De tous les attributs dont M. l'évêque de Nimes nous gratifie si bénévolement, il n'en est pas dont la privation nous soit plus amère. Cette cuirasse qui ferait un journal invulnérable pendant cinq longs mois, cette bienheureuse cuirasse que vous faites miroiter à nos yeux, comme les fruits savoureux se balançaient près des lèvres ardentes de Tantale, ne sauriez-vous, Monseigneur, nous l'obtenir?

Nosseigneurs de Nimes et de Poitiers, intercédez pour nous, pauvres journalistes!

Si je l'avais, ce blindage désiré, si j'étais assuré que mes ennemis ne prévaudront pas contre moi, j'aimerais à raconter la légende d'Iza Clémenceau (Iza moins le coup de couteau de la fin, s'entend) de la dame galante qui fait annoncer dans les feuilles publiques qu'elle a ouvert la saison aux eaux de Bagnères-de-Bigorre, qu'elle la continuera en son château de Bellequier et qu'elle la clora dans sa villa du lac de Garde. J'aimerais aussi à dire comment une cantatrice, aidée de sa maman, s'est portée à des entreprises défendues par le Code sur la personne d'un riche financier. Les voies de la galanterie sont infinies et conduisent à Saint-Lazare tout aussi bien que sur les bords du lac de Garde.

Le surprenant de cette dernière affaire c'est qu'un financier y ait joué un rôle. Depuis la liquidation du mois passé, nous nous imaginions volontiers que les financiers, y compris, à ce qu'assure l'*Événement*, l'abbé Clergeau, fondateur de la *Caisse des bonnes*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

œuvres, étaient tous à Bruxelles ou trop occupés à faire leurs malles pour avoir le temps de songer à la bagatelle. On n'entend parler que de joueurs décavés, agents compromis, liquidateurs malheureux, banquiers qui lèvent le pied, caissiers qui se brûlent la cervelle. Au milieu du désastre, chacun tire son épingle du jeu selon ses forces. Les naufragés mettent en poche quelques épaves de petit volume. M. Bourdier, agent de change, découvre qu'un de ses principaux employés lui a volé sept cent mille francs. Le public, lui, ne découvre rien. Etant donnée pourtant la somme qu'il a soustraite à son patron, on pourrait en déduire le chiffre des pertes que cet honnête employé a dû faire subir aux clients. C'est une règle de proportion à établir. A quoi bon? tout est pour le mieux. L'eau continue à aller à la rivière et l'argent à la cagnotte, je veux dire à la Corbeille.

Le dernier condamné à mort du département de la Seine a été gracié. Cet homme, peu délicat, n'a pas craint de faire manquer la représentation gratuite que s'offrent de temps à autre, sur la place de la Roquette, les Athéniens et les Athéniennes de Paris. Trop d'exigence, Athéniens et Athéniennes! On ne peut pourtant pas vous donner chaque mois le passe-temps d'une guillotinade. Vous avez eu, en juillet, le plaisir de voir tomber la tête d'un criminel de haut titre; souffrez qu'on épargne un pauvre hère dont le forfait, pour être horrible, n'en est pas moins resté inexplicable. Soyez indulgents, pardonnez-lui de n'avoir pas augmenté votre collection de folâtres souvenirs.

Du temps où l'on ne guillotinait pas encore sur la place de la Roquette, il y a quelque douze ans, je me rappelle avoir vu passer plus d'une fois la foule se précipitant, dans sa curiosité avide, vers la barrière Saint-Jacques. Cela n'était pas beau, mais combien moins horrible qu'à présent! De l'insensibilité cruelle, de la bestialité, si vous voulez, mais au moins du silence. On n'allait pas vers l'échafaud comme à une partie de plaisir, comme à une première. Et si d'insolentes drôlesses se fussent hasardées à la barrière Saint-Jacques, en toilettes tapageuses et en voiture découverte, elles auraient, je vous le jure, elles, leurs toilettes, leurs voitures et leurs messieurs, passé un vilain moment. Quelle fessée, ô mes belles Vénus!

Maintenant, une voiture pour la guillotine entre en compte dans les marchés d'amour.

— Combien?

— Trois louis.

— Non, deux, et je te mènerai voir guillotiner Philippe.

— Ça va.

On soupe. Puis, cocher, place de la Roquette! Et on n'oublie pas d'emporter quelques bouteilles de champagne.

Je n'ai pas la moindre velléité de m'épancher ici en tirades philantropiques contre la peine de mort, ni de protester contre la publicité des exécutions. Je suis, en tout et partout, pour la publicité. Tant que vous guillotinerez, guillotinez à ciel ouvert! Je demande seulement, puisque les exécutions sont un spectacle: premièrement, qu'on fasse le service à la presse; deuxièmement, qu'on améliore le spectacle et perfectionne la mise en scène. Pourquoi, par exemple, deux grandes heures employées à monter l'instrument de mort, à grand renfort d'ouvriers et de marteaux? ne saurait-on trouver un procédé plus expéditif? Jean Hiroux se plaignait déjà qu'on trompât le peuple, et qu'on employât de la sciure de bois à la place de son. Il demandait peut-être trop. Ne serait-il pas possible au moins de renouveler le sac où tombe la tête du supplicié, et d'épargner ainsi à ce malheureux, ne fut-ce que pour un centième de seconde, la vue horrible du plus hideux objet? Enfin, il y aurait peut-être moyen de modifier, au gré des dames, l'aspect un peu sinistre de la guillotine. L'essentiel est que le couteau coupe bien. Ce point acquis, on pourrait donner à l'instrument la tournure plus engageante d'un meuble de salon, au besoin le capitonner.

Capitonner la guillotine! Pourquoi pas? on capitonne bien les coffres-forts.

La chronique des tribunaux nous apprenait hier, à l'occasion d'un procès entre un tapissier et une actrice, que ladite actrice avait dans sa chambre à coucher un lit et un coffre-fort également recouverts de satin bleu. Rien de plus légitime, du reste, que cette égalité dans le capitonnage. Du lit au coffre-fort, il n'y a qu'un saut..... Mais je m'arrête. La dame prétendrait peut-être que je la diffame et je n'ai pas encore la cuirasse de sûreté que nous a décernée Mgr Plantier. De la prudence!

A. Ranc.

LE RIRE

AU THÉATRE DU PALAIS-ROYAL.

—

Je me résigne à en faire l'aveu : si, dans l'antiquité, Salluste n'avait écrit à César que la tâche la plus ardue était de donner de bons conseils aux rois, et de discréditer leurs conseillers les plus indignes; si, dans les temps modernes, Prévost-Paradol, Pelletan, Weiss, Hervé, et l'auteur de ces lignes, ne pouvaient soutenir avec infiniment de raison, que la chose la plus difficile est d'obtenir pour eux, de l'honorable M. Duruy, de disserter en public, et d'un autre ministre, l'autorisation d'écrire un journal politique; je pencherais à croire que le vrai travail d'Hercule serait de parler convenablement du théâtre du Palais-Royal.

Il n'y a guère plus de quatre mois que je m'occupe de ce théâtre. Mais que ne m'a-t-il pas déjà appris! C'est que, à vrai dire, ce n'est pas seulement un théâtre, c'est une institution, une école. Je ne m'étonne plus que notre illustre ami, M. Jules Simon, y mène de temps à autre ses deux tout jeunes et intelligents fils. Toute cette multitude d'ouvrages philosophiques, médicaux, mystiques, moraux, théologiques; toute cette myriade de contes et romans qui ont pour objet le plaisir en lui-même ou dans ses rapports avec l'intelligence d'une société, et avec la destinée humaine, tout cela ne vous en apprendra pas là-dessus autant que quelques mois d'observation réfléchie et soutenue dans l'alcôve de la Montansier.

Ici, je vous le dis en vérité, les enseignements, j'ai presque dit les révélations, abondent : soit qu'il s'agisse de la représentation d'une nouvelle pièce, ou de la reprise d'une ancienne, soit qu'il faille simplement assister au jeu d'un comédien dont le talent reçoit chaque soir la bruyante consécration de la faveur publique, ou contempler les jolis traits d'une actrice dont la bonne volonté reçoit de faciles et variées récompenses. On y rit de tout! on rit aux éclats au *Pays des chansonnettes*; on rit à se défoncer les flancs, à : *Si jamais je te pince*; on rit à se démettre les mâchoires, à : *Un pied dans le crime*, qu'on donnait pour la première fois mardi dernier; on rit à gorge déployée à *Spartacus* qui aura probablement cent représentations. Gil Pérès, Lasouche, Hyacinthe et Brasseur déchaînent un rire homérique; Lhéritier provoque le rire général; Geoffroy force toute la salle à se tenir les côtes; Mlle Keller fait rire, tout comme si elle avait le talent de Mme Thierret, et la belle et intelligente Elmire Paurelle déride les fronts, tout comme si elle présentait les contrastes si curieux de la jolie Mlle Massin. Encore une fois, au Palais-Royal toujours le rire, et le rire à propos de tout, à propos de rien! Problème ou mystère, qu'importe? Le fait existe; faut-il s'en féliciter ou s'en attrister? Toute la question est là.

I

Tout d'abord qu'est-ce que le rire? Pour le définir, on pourrait écrire un livre de génie! mais un livre qui ne saurait avoir plus de cent cinquante pages.

Quand vous aurez rappelé et condensé les définitions qu'ont donné du rire et du risible Platon, Aristote, Descartes, Spinoza, Leibnitz, Mallebranche, Humboldt, Mendelsshon, Koesner, Cabanis et vingt autres philosophes et savants; quand vous aurez compulsé les consciencieux travaux de MM. Dumont, Lévêque et Francisque Bouillet et applaudi aux ingénieux aperçus de notre confrère Chamfleury dans son histoire de la *Caricature*; quand, enfin, vous serez descendu de ces hauteurs lumineuses pour ramasser avec une courageuse pitié les opinions inconscientes de quelques beaux esprits qui rient et font rire dans les salons et de quelques centaines de drôlesses qui font les délices des gandins de haute ou de basse volée, sots ou ignares, votre tâche, quant à la solution historique et physiologique du problème, se trouvera être accomplie. Et vous n'en serez pas plus avancé. Le rire et le risible chez nos contemporains démentent et confondent toutes les notions acquises et reçues.

Ce n'est pas que le rire aujourd'hui ait cessé chez tout le monde d'être un phénomène physiologique produit par le choc de deux idées. Ce n'est pas non plus que lorsque deux idées se concentrent dans le cerveau des hommes de l'heure présente, et, en formant une antithèse qui peut se comprendre et arriver à une conciliation intellectuelle, elles ne provoquent le *sourire*, et que le sentiment qu'elles excitent chez l'élite de nos contemporains ne soit encore celui de la grâce, de l'ingéniosité, de l'esprit. L'esprit, comme l'a dit Montesquieu, consiste à percevoir des rapports cachés entre des choses qui n'en ont point d'apparents. Et grâce aux dieux immortels, l'esprit, tout en s'abstenant pour le moment de courir les rues de nos villes, s'épanouit encore en France. Lorsque deux idées s'entre-croisent et se heurtent sans conciliation possible, elles excitent toujours le rire. Le rire est dans le propre des époques et des peuples d'*antinomie*. Voilà pourquoi la France qui n'est pas encore en possession de son génie et qui n'a pas, quoi qu'en puissent penser les ignorants, organisé sa vie intellectuelle, voilà pourquoi la France est le pays du rire souverain! Ce qui prouve à la fois qu'elle n'est pas encore elle-même et qu'elle le sera...

Mais, encore une fois, le rire chez le grand nombre de nos contemporains, le rire au theâtre du Palais-Royal où l'on ne cesse de rire, échappe à ces doubles lois physiologiques et morales. Retranchez du public d'une première représentation à la Montansier, ce cinquième de spectateurs qui est doué d'une rare finesse intellectuelle; retranchez aussi les quelques inévitables exceptions à toute règle générale; pensez-vous que chez ces êtres — mâles et femelles — qui peuplent d'ordinaire la salle du Palais-Royal, la mesure du rire et du sentiment de plaisir qui l'accompagne soit en raison du degré de l'activité de leur esprit? Pensez-vous qu'en inspectant, un soir, au hasard, les baignoires, les loges, les stalles, les avant-scènes surtout, M. Dumont oserait comparer ingénieusement le mouvement de l'esprit de ces rieurs et rieuses au mouvement d'un pendule qui, lancé d'un point, va en frapper un autre situé en face, qui revient sur sa propre route et oscille quelques moments entre les deux corps qui l'ont heurté? Pensez-vous, en songeant à la composition du public d'une salle, recruté dans les régions hébêtées ou corrompues, non-seulement de la France, mais encore des autres pays, pensez-vous que dans cette salle le plaisir du rire si subit, si vif, qui ébranle à la fois, comme par une sorte de commotion, l'esprit et le corps, soit un travail de l'intelligence, la conséquence d'une découverte instantanée, la résultante d'une observation aussi vive qu'investigatrice? Illusions!

II

Le théâtre du Palais-Royal compte à son service des directeurs habiles et intelligents; des auteurs dramatiques d'une merveilleuse et charmante fécondité et qui rêvent, sans doute, de Molière et de Regnard, et réalisent, à coup sûr, Destouches et Gresset; des comédiens de premier ordre, tels que Geoffroy, Lhéritier, Brasseur et Lasouche; des acteurs inimitables tels que Hyacinthe et Gil-Perès, donnant perpétuellement la même note, mais rendant cette note perpétuellement amusante; des acteurs excellents, tels que Luguet et Priston; des acteurs d'un bel avenir, tel que Fizelier, au talent et au zèle duquel un peu de distinction dans l'extérieur de sa personne rendrait un signalé service. Le théâtre du Palais-Royal possède encore une vraie commédienne, une ou deux actrices et une quantité

de très jolies filles. Si celles-ci avaient vécu cent ans plus tôt, et non pas en France, mais en Autriche, elles auraient épargné à Marie-Thérèse un regret amer. Elles auraient fourni l'appoint décisif qui a toujours manqué à la grande impératrice pour doter la ville de Vienne d'une institution, dont le trop peu moraliste prince de Kauniz n'a jamais voulu, et à laquelle les successeurs du célèbre ministre ont eu le tort de ne jamais songer.

Ce sont là des éléments de succès et le Palais-Royal prospère.

Il lui serait, dès lors, plus aisé qu'à tout autre théâtre d'imposer et d'en imposer à son public, le plus malléable de tous les publics, car, de tous, il est tout à la fois le plus hétérogène dans ses origines, et le plus semblable dans ses mœurs... Le théâtre du Palais-Royal n'a pas à compter avec les instincts populaires si éminemment honnêtes et aux habitudes si revèches ; il n'a pas davantage à se plier aux austères délicatesses de l'esprit et du cœur de la minorité : je ne pense pas qu'un seul ouvrier se soit jamais risqué dans l'alcôve de la Montansier, et quant aux esprits supérieurs, s'ils y pénètrent quelquefois, c'est qu'ils sont résolus, comme leurs devanciers, à donner une fin de banquet de Platon à un festin de roués et de courtisannes... Le théâtre du Palais-Royal entend autrement ses intérêts et sa mission. Je ne l'en blâme pas, au contraire !

Il a ambitionné le rôle de thermomètre, et rien de plus ; il n'impose pas des lois, il en subit ; il subit toutes celles de la gaîté de nos contemporains. On ne saurait choisir un meilleur exemple que la nouvelle pièce de MM. Labiche et Choler : *Un pied dans le crime*.

III

Oui, *Un pied dans le crime* est un bon exemple, un exemple concluant. D'abord, ce choix me dispense de me montrer sévère en ne rappelant pas telles et telles farces absolument ineptes qui ont pourtant, au Palais-Royal, le privilége d'inspirer, durant de longues soirées, une folle gaieté à des salles remplies jusqu'à déborder. Ensuite, la nouvelle pièce de MM. Labiche et Choler peut être considérée, à certains égards, à la fois comme l'embryon d'une comédie véritable, et comme la preuve irrécusable que le public actuel ne peut pas se passer des plus graves fautes de goût; qu'il idolâtre la pénurie de l'invention théâtrale, et qu'il n'accorde le bénéfice de ses applaudissements et de son rire qu'à des situations accessoires et interlopes ou à la crudité du langage. Il reste indifférent à la critique sur la scène des faits supérieurs qui touchent à notre existence sociale et qui la dominent ; il demeure impassible devant tout tableau de mœurs qui, en nous mettant sous les yeux nos humaines infirmités et les infirmités inévitables des meilleures institutions humaines, est fait comme dans Molière pour nous donner des émotions poignantes, même en excitant chez nous des accès involontaires de gaieté.

Un pied dans le crime est, sous le rapport de la conception, une vieillerie archi-usée. Combien de fois n'avons-nous pas vu sur la scène du Palais-Royal, sans chercher ailleurs, un bon bourgeois commettant, dès le lever du rideau, quelque lourde balourdise, et condamné dès-lors, par un concours de circonstances fatales, à aggraver le long de trois actes la première méprise et à en faire de nouvelles? M. Gatinais tirant, avec les plus louables intentions, un coup de fusil sur un chat et attrapant, par malheur, un paisible bourgeois qui cueille des poires sur un mur ; M. Gatinais intervenant dans les querelles de mur mitoyen des sieurs Gaudiban et Blancafort, et gagnant pour toute récompense horions et soucis ; M. Gatinais contemplant avec désespoir son ancien bienfaiteur Blancafort, accusé d'un meurtre que personne n'a commis, et exposé à une erreur que lui seul, M. Gatinais, a à se reprocher ; M. Gatinais imaginant tout et n'imaginant rien de bon, d'ingénieux et d'efficace pour sauver Blancafort, et M. Blancafort se tirant, pourtant, du mauvais pas, en dépit même des apparences de sa culpabilité et des maladresses de son protecteur. Tout cela est ancien, connu, rebattu, vieux, sénile, écœurant. Et cependant en allant au Palais-Royal vous constatez que ce sont ces vieux haillons rajustés avec art par des mains habiles qui amusent et font rire !

Un Pied dans le crime est emmêlé de détails inutiles et de bon nombre de situations accessoires ou scabreuses. Ce sont précisément ces superfluités, ces superfétations et ces licences qui ont été le plus soignées et que MM. Labiche et Choler ont le mieux fécondées de leur esprit charmant. Le récit d'un voyage en chemin de fer est d'un haut comique et met au grand jour les inépuisables ressources de Geffroy comme comédien en pleine conscience de ses aptitudes et de l'usage qu'il convient d'en faire. Le rôle dévolu, par pure fantaisie, à la petite paysanne Lucette est rempli de délices et de curiosités graveleuses. Comme on lui fait raconter avec un naturel désolant, soit les escapades de sa sœur avec son amant dans la forêt, soit l'accouchement clandestin de cette demoiselle ! Si au moins on nous épargnait le récit de la résignation soudaine de la mère ! Ce nom de mère, prononcé ou invoqué dans certains cas honteux, perd la meilleure part du saint prestige qui l'entoure. Ce serait à souhaiter, si ce vœu pouvait être réalisable, qu'entre certaines femmes le lien de fille à mère n'existât pas ! — Pour ce qui est du jeu de Lucette, il est irréprochable, et il n'en faut pas davantage pour me faire regarder l'avenir théâtral de Mademoiselle Massin d'un œil moins distrait que je ne l'eusse fait il y a quatre jours.

Un Pied dans le crime est entaché d'un vice qui donne un singulier relief à l'absence chez les auteurs dramatiques du jour de tout souci pour la moralité publique. Poten n'est pas seulement le domestique abruti dont on ne nous fait grâce en aucune circonstance : il est encore un être ignominieusement repoussant ; il pratique le *chantage!* Eh bien ! le personnage prend aux yeux de nos contemporains des proportions d'un comique si réussi, que la salle du Palais-Royal menace de crouler sous les éclats de rire !

Je neprolonge pas les exemples pénibles.

Ah ! il y a dans la pièce de MM. Labiche et Choler quelque chose de bon, d'utile, de vraiment amusant, de réellement instructif. Mais cette partie saine de l'œuvre est négligée, laissée pour ainsi dire dans l'ombre et, dans tous les cas, noyée dans les accessoires infiniments petits et drôlatiques qui, seuls, je le reconnais, amusent aujourd'hui. La soif qui dévore Gatinais de faire partie du jury des Assises ; la facilité effrayante avec laquelle l'innocent Blancafort revêt aux yeux de tous le caractère d'un coupable convaincu ; les conseils perfides que l'avocat Bavay donne à son coquin de client Geindard, de *ne pas s'asseoir* avant que le procès ne soit jugé, afin de paraître souffrir horriblement d'une blessure causée par une noisette et depuis longtemps guérie ; le zèle capable de nous donner le frisson et que déploie Vermillon — l'aspirant au rôle d'accusateur public — dans la réunion des pièces et preuves qui établiront la culpabilité de Blancafort, innocent toujours, innocent plus que jamais ; voilà des germes vigoureux de haute, de vraie comédie ! Ils n'ont pas provoqué d'enthousiasme !

MM. Labiche et Choler ont bien fait de ne pas trop s'en apercevoir : ils tiennent à plaire au public, et le public du Palais-Royal se tient pour amplement satisfait et amusé du moment où on lui prodigue sur la scène des farces, des grimaces et des jambes. Je ne me permettrai pas non plus de blâmer la direction du Palais-Royal : elle peut avec le poète, dire à notre génération :

Est-ce ma faute à moi, si ces mœurs sont les vôtres !

IV

J'en suis fâché pour Aristote et pour tous les grands penseurs et érudits dont j'ai eu depuis quelques jours à me remémorer les opinions sur le *rire* et le *risible* : le théâtre du Palais-Royal, le seul endroit où l'on rit tous les soirs et où, après le turf, les maisons de jeux et de filles, on peut rencontrer ces êtres que la naissance ou la fortune auraient dû mettre à l'abri de l'idiotisme et de l'abaissement, le théâtre du Palais-Royal a changé de tout au tout les conditions, le caractère, et j'ajouterai volontiers la destinée du rire.

Le rire pour ces êtres diminués, raccourcis, déjetés, n'est plus l'expression d'une activité intellectuelle surexcitée ; il n'est plus la marque d'une satisfaction vive et spontanée ; il n'est plus la manifestation bruyante d'un jugement sûr, parti avec la promptitude de l'éclair. Le rire est pour eux un plaisir et un plaisir inférieur semblable au plaisir d'un érotisme grossier ; l'un et l'autre absorbent physiquement, mécaniquement toute la puissance de sentir d'une pauvre génération hébétée, qui ne sait pas porter sur d'autres points les forces de son existence dégradée !

Ce qui fait que le rire est dans l'ordre intellectuel et moral, le seul plaisir qui ne périsse pas même aux époques de décrépitude.

GRÉGORY GANESCO.

DIALOGUE

LE MAITRE DE PENSION. — LE LIBRAIRE.

LE MAITRE DE PENSION. — Bonjour, monsieur Barbin. Bonjour, mon ami. Cette fois ma commande est pressée ; c'est aujourd'hui le 17 août et pour le 30 au plus tard, il faut que vous m'envoyiez trois exemplaires bien reliés de *Madame Bovary*. La distribution des prix est fixée au 1er septembre ; soyez exact. Et que la reliure soit brillante, au moins ! C'est à mes trois élèves les plus distingués que je destine *Madame Bovary*.

LE LIBRAIRE, *stupéfait*. — Vous voulez donner *Madame Bovary* en prix dans votre pensionnat !

LE MAITRE DE PENSION. — Sans doute ! N'est-ce pas, c'est une bonne idée et qui me distinguera? Mon confrère Anastasius Balandard ne l'aurait jamais eue. Anastasius Balandard n'est pas de son siècle. Il se traîne dans l'ornière. Il ne sort pas de l'*Esprit de la Ligue* par Anquetil, et de *Joseph*, poème par Bitaubé. Moi tout de suite, *Madame Bovary* ; par la même occasion, je ferai connaissance avec cet ouvrage qu'on dit fort beau et que je n'ai pas encore lu ; car je n'ai guère le temps de me livrer à la lecture, monsieur Barbin ; j'ai trop de circulaires et d'instructions à écrire pour mes professeurs, pour mes maîtres d'étude, pour mes élèves, pour les pères et mères de mes élèves, leurs correspondants, leurs oncles, leurs tantes et leurs cousins. La circulaire, monsieur Barbin, la circulaire, voilà le fond de toute bonne éducation.

LE LIBRAIRE, *toujours étourdi*. — Oui, la circulaire et *Madame Bovary!* mais, peut être, mon respectable monsieur Pomponius Pomposus, vous confondez ; la langue vous aura fourché. Ce n'est pas *Madame Bovary* que vous avez voulu dire, et ce n'est pas *Madame Bovary* que j'ai entendu.

LE MAITRE DE PENSION. — Du tout ; vous avez bien entendu *Madame Bovary* et *Madame Bovary* est ce que j'ai voulu dire.

LE LIBRAIRE. — *Madame Bovary*, donné en prix dans votre pensionnat ! — Allons donc !

LE MAITRE DE PENSION. — Comment, allons donc ! Mais savez-vous, monsieur Barbin, que vous êtes bien entêté et bien impertinent !

LE LIBRAIRE. — Et vous, bien fou, par ma foi ! Eh ! qui diantre a pu vous souffler l'idée saugrenue de faire de *Madame Bovary* un ouvrage de prix ?

LE MAITRE DE PENSION. — Qui? qui?... Il demande qui !... Vous n'avez donc pas appris la considération toute spontanée dont M. Flaubert est l'objet de la part de ses concitoyens?... Sachez-le, obstiné Barbin, j'ai les preuves les plus concluantes que *Madame Bovary* est une œuvre éminente d'édification morale, utile aux mœurs et aux intérêts généraux de la société, et particulièrement propre à l'instruction publique.

LE LIBRAIRE. — Une œuvre éminente, oui, et si même vous ajoutiez une œuvre souveraine, je n'y contredirais pas. C'est un de ces livres où se reflète toute une époque, et qui marquent un moment capital dans l'histoire de nos mœurs et de notre esprit. Ces livres caractéristiques se succèdent et ne se ressemblent pas ; c'est tantôt *Paul et Virginie*, tantôt *Mauprat*, et tantôt *Madame Bovary*. L'auteur a eu certainement une conception de maître génie ; son livre est incomparable.

LE CHEF DE PENSION. — Justement !... Vous dites comme moi, mon cher Barbin... Cet ouvrage est incomparable ; donc je le donnerai en prix le premier de tous mes confrères. C'est Anastasius Balandard qui va enrager d'avoir été prévenu !

LE LIBRAIRE. — Mais, sabre de bois, ce n'est pas tout d'être incomparable !... Vous ne me persuaderez jamais que *Madame Bovary* touche en quoi que ce soit à l'instruction publique... Tenez, Pomponius Pomposus, voulez-vous que je sois franc avec vous? Il y a longtemps que j'ai remarqué une chose : vous avez la manie d'étonner le monde et de faire crever d'envie tous vos rivaux, parce que vous êtes vous-même horriblement jaloux d'eux... Votre jalousie contre Balandard finira par vous perdre... Ça n'a pas le sens commun, votre projet de *Madame Bovary*... Vous vous ferez des affaires avec les personnes qui ont autorité sur vous... Savez-vous qu'il y a, dans ce livre, beaucoup de choses qui sont terriblement risquées?

LE MAITRE DE PENSION. — Ah ! bah?

LE LIBRAIRE. — Tout ce qu'il y a de plus sacré s'y trouve tourné en ridicule et avec une puissanee de satire dont vous n'avez pas l'idée : d'abord, les principes immortels du *Siècle* et du *Constitutionnel*; ensuite, la philanthropie et les institutions philanthropiques; ensuite, M. le conseiller de préfecture, délégué du préfet et les autorités municipales; ensuite..... Bref, la croix d'honneur elle-même n'y est pas respectée.

LE MAITRE DE PENSION. — Qu'est-ce que vous me dites-là? Il y a quelque chose dans *Madame Bovary* sur la Légion d'honneur?

LE LIBRAIRE. — Oh! peu de chose! un rien! Mais ce diable d'auteur a des traits d'une violence si concentrée et si résolue, si froide et si implacable, qu'un rien chez lui devient un trait qui ne s'efface plus. Vous m'avez avoué, mon cher Pomponius Pomposus, que vous n'avez pas lu *Madame Bovary*... Vous ne connaissez donc pas le pharmacien Homais. Vous savez pas en quel type d'une stupidité abominable et féroce l'auteur a incarné le pharisaïsme vulgaire de 89! Hé bien! l'auteur de *Madame Bovary* termine son livre en décorant Homais, mais là tout uniment, tout naturellement, sans réflexion ni commentaire..... Jugez de la vigueur du coup après tout un volume consacré à peindre de pied en cap et à exposer dans toutes ses laideurs l'imbécile et important personnage! Jugez de l'impression que doivent produire ces simples mots : « *Homais vient de recevoir la croix d'honneur* » quand ils sont les derniers que l'auteur ait écrits et que par cela même, ils semblent former, dans sa pensée, la conclusion fatale et inévitable de son récit. Pour moi, je vous l'avoue, je ne traite pas d'aussi haut et je ne regarde pas d'un œil aussi superbe « la croix d'honneur. »

LE MAITRE DE PENSION, *étonné à son tour*. — Et vous avez raison, monsieur Barbin!... Hum! Ce que vous me dites me donne à penser pour ma distribution de prix... Vais-je donc être obligé de faire les choses absolument comme Balandard?

LE LIBRAIRE. — D'ailleurs, quelques mérites qu'il y ait dans ce livre, comment voulez-vous donner en prix un ouvrage qui a été frappé publiquement de suspicion?

LE MAITRE DE PENSION. — Est-ce que Monseigneur l'archevêque a écrit un mandement contre?... Oh! alors.

LE LIBRAIRE. — Il ne s'agit pas de mandement.... Le livre a été, bel et bien, poursuivi en police correctionnelle!

LE MAITRE DE PENSION, *de plus en plus étonné*. — Poursuivi en police correctionnelle!... Qui l'aurait pu croire, ô ciel!

LE LIBRAIRE. — Poursuivie pour cause de mœurs.

LE MAITRE DE PENSION. — Non!... Ce n'est pas possible... Vous voulez m'en conter, Barbin, et abuser de ce que je n'ai pas lu ce livre... Mais que je suis sot de vous écouter!... Je n'aurais qu'à dire un mot pour vous confondre et vous démontrer que jamais, au grand jamais, *Madame Bovary* n'a comparu en justice.

LE LIBRAIRE. — *Madame Bovary* à positivement comparu.

LE MAITRE DE PENSION. — Vraiment; vous le dites avec une assurance!... *Madame Bovary* a peut-être été aussi condamnée!

LE LIBRAIRE. — Oh! pour condamnée, non; ce n'est pas un livre condamné; c'est un livre acquitté... Au fait, si vous ne voulez pas me croire, lisez cette dédicace à Me Sénart qui s'est chargé de la défense... Hé bien! êtes-vous convaincu?

LE MAITRE DE PENSION. — J'en demeure stupide, comme on dit dans les tragédies! Je n'ai plus ni voix, ni bras, ni jambes... Gardez *Madame Bovary*, gardez-le; je ne veux plus en entendre parler.

LE LIBRAIRE. — Autre excès. Prenez-en au moins un exemplaire pour votre usage personnel, M. Pomponius Pomposus... Ce livre, pour plus d'une cause, mérite d'être lu... C'est une œuvre maitresse, je ne m'en dédis pas; mais diantre! ne la donnez pas en prix, et même, puisque vous avez charge d'âmes, évitez toute démarche, quelle qu'elle soit, par laquelle vous auriez l'air de recommander sans réserve un tel livre...

LE MAITRE DE PENSION. — Je le lirai, M. Barbin, je suis maintenant deux fois curieux de le lire (*Il tire un journal de sa poche.*)... Et pourtant, M. Barbin, aussi vrai que ce journal est un journal, j'aurais mis ma main au feu que *Madame Bovary* était un ouvrage d'instruction publique.

J.-J. WEISS.

UN FEUILLETON DE M. JULES JANIN

—

I

Un critique qui jouit d'une légitime considération, et dont les conseils exercent toujours une influence incontestable, M. Jules Janin a lancé dernièrement, à propos d'*Atrée et Thyeste*, un anathème spirituel à la vieille tragédie, et demandé qu'on en finît avec elle et qu'on ne permit plus à ce revenant de se produire encore sur la scène.

Les colères de M. Janin sont charmantes, parce qu'elles se ressentent des généreuses ardeurs qui signalèrent les premières représentations d'*Hernani*, de *Marion De lorme*. Mais la proscription qu'il sollicite est-elle légitime ?

La tragédie est morte, très-certainement; cette science littéraire artificielle, et au fond très-bizarre, qui avait des règles sorties on ne sait d'où, qui croyait représenter des personnes humaines et vivantes quand elle analysait une passion isolée et par conséquent abstraite et morte, qui arrivait souvent à l'éloquence, jamais ou presque jamais à la poésie, cette forme littéraire ne peut plus être adoptée désormais que par des esprits subalternes; mais M. Jules Janin ne peut empêcher, avec tout son esprit, qu'elle n'ait été regardée comme excellente, il y a un siècle, il y a deux siècles, par des génies immortels, comme Corneille et Voltaire, par des écrivains charmants comme Racine, et par d'autres enfin, comme Crébillon lui-même, qui étaient doués d'une certaine vigueur de conception et d'expression littéraire. La tragédie est morte, disions-nous mais elle a vécu, mais elle a fait figure dans l'histoire, mais elle s'est liée par des chefs-d'œuvre à la trame éternelle du travail de la pensée humaine. Elle ne doit donc pas être bannie du théâtre français.

Eh ! quoi, aujourd'hui encore, après une longue série de révolutions accomplies dans les sciences naturelles, les médecins lisent encore Hippocrate : et les trois ou quatre poètes de premier ou de second ordre qui représentent les diverses phases de la tragédie, seraient regardés comme indignes d'une scène où M. Laya est reçu avec honneur !

Disons-le franchement, avec tous ses défauts, avec ses sécheresses déclamatoires, l'*Atrée* de Crébillon vaut mieux, à lui tout seul, que toutes les pièces nouvelles que la Comédie française a données en l'an de grâce 1866.

M. Jules Janin critique avec une vivacité ingénieuse le style des tragédies de Crébillon et de Voltaire, ces vers abstraits et un peu mornes d'où jaillissent soudain des métaphores incohérentes. Hélas ! toute époque littéraire à ses modes ridicules de langage, surtout en France, ce pays des engagements rapides et irréfléchis. La forme poétique de l'école de 1830 nous paraît aujourd'hui surchargée d'épithètes, de lyrisme un peu factice, d'images ambitieuses; ce qui ne nous empêche pas d'admirer les chefs-d'œuvre dramatiques qu'elle a produits. Ayons donc quelque tolérance pour la versification du dix-huitième siècle si démodée qu'elle soit; sachons voir et applaudir le talent réel à travers des méthodes de langage défectueuses. La vieille tragédie classique ne doit pas être l'objet de pastiches impuissants, mais elle doit être l'objet de nos études et même à un certain degré de notre admiration.

FRÉDÉRIC MORIN.

L'AFFAIRE

DE LA *FEMME AU PERROQUET*

—

Quelque bien disposés que nous ayons été à considérer comme clos le débat personnel au comte de Nieuwerkerke et à M. Gustave Courbet, et quelque vif qu'eût été notre plaisir de ne plus avoir à nous occuper de cette affaire, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas fermer les colonnes du *Nain Jaune* à la réclamation qui nous est signifiée par M. Courbet.

Nos regrets de rouvrir le débat sont sincères et notre sincérité a acquis le droit de n'être pas mise en doute. — Castagnary.

A Monsieur le rédacteur en chef du NAIN JAUNE.

Mon cher ami,

Je vous remercie de la cordiale hospitalité que vous avez donnée à ma lettre. Je vous en suis d'autant plus obligé que M. Yriarte, du *Monde illustré*, qui l'avait provoquée et pour qui elle était faite, n'a pas jugé à propos de l'insérer et s'est gardé d'y faire la moindre allusion. C'est dans cette maison-là, vous vous le rappelez, qu'on propose de donner aux artistes des leçons de « bonne éducation. » Mais passons.

Je ne sais jusqu'à quel point vous avez le droit ou la possibilité de discuter un *communiqué*. Si cette discussion était obligatoire dans ma cause, je m'abstiendrais de vous écrire; je chercherais d'autres moyens de me faire entendre du public.

Heureusement, pour me donner raison, il est inutile de supposer même l'existence du *communiqué*. Les déclarations qu'il renferme ne sont point neuves dans l'affaire, et elles m'étaient depuis longtemps connues. C'est la reproduction des affirmations contenues dans les lettres que M. le comte de Nieuwerkerke m'a adressées à diverses reprises, et je les ai refutées autrefois au fur et à mesure qu'elles se produisaient.

Il me suffira donc de placer sous vos yeux et sous les yeux du public la partie de notre correspondance qui se réfère à cette réfutation.

Déterminons d'abord l'objet précis du débat.

Il roule sur deux points :

1° M. le comte de Nieuwerkerke a-t-il acheté le tableau de la *Femme au perroquet?*

2° Un prix a-t-il été fixé à cette acquisition, et quel prix?

Pour la clarté, je diviserai l'argumentation en deux paragraphes :

§ Ier.

SI M. LE COMTE DE NIEUWERKERKE A ACHETÉ LA *Femme au perroquet?*

C'est dans sa lettre administrative du 19 juin 1866, confirmée et développée dans une lettre autographe du 2 juillet suivant, que les prétentions de M. le comte de Nieuwerkerke, en ce qui touche le fait de l'acquisition, se trouvèrent énoncées pour la première fois.

Dans ces deux lettres, M. le comte de Nieuwerkerke affirme : Qu'il N'A PAS ACHETÉ la *Femme au perroquet*, qu'il m'a SIMPLEMENT ENGAGÉ A TERMINER ce tableau dans les conditions où il l'avait vu commencé chez moi, pour QU'IL PÛT L'ACHETER A LA SUITE DE L'EXPOSITION. Et, par surcroît, il invoque le témoignage d'une personne, M. Victor Frond, qui a servi d'intermédiaire entre nous deux.

Le récit de la visite que m'a fait M. le comte de Nieuwerkerke au mois d'août de l'année dernière, a, dans notre correspondance, une toute autre physionomie; et je n'eusse pas plus songé, je vous assure, à subordonner la vente de la *Femme au perroquet* à l'effet qu'elle pouvait produire ou non au Salon de 1866, que M. le comte de Nieuwerkerke lui-même n'eût songé à me faire, de la présence à ce même salon, une condition d'achat, soit pour le *paysage* que je lui ai vendu, soit pour le *portrait* qu'il voulait en outre acquérir, et que j'ai refusé de lui vendre.

Pour ce dernier portrait, la chose est manifeste, puisqu'il date de 1844.

Non, j'ai vendu ferme, comme on dit, et en voici la preuve telle que je l'ai établie dans ma lettre du 27 juillet 1866 à M. le comte de Nieuwerkerke. Je copie textuellement :

. . . . . .

« Vous invoquez, disais-je à M. le comte de Nieuwerkerke, vous invoquez contre moi la mémoire d'un intermédiaire pour qui vous pouvez tout, et moi rien : ce sont des *écrits*, ce sont vos *écrits à vous* que je vais faire passer sous vos yeux.

» Procédons par ordre.

» Deux jours après votre visite dans mon atelier, je vous ai envoyé le paysage que vous m'aviez acheté. Cet envoi était accompagné d'une lettre qui débutait ainsi : ***Monsieur le comte, je travaille en ce moment a*** VOTRE GRAND TABLEAU ; ***j'ai un modèle qui pose, je ne peux pas quitter mon atelier, etc.*** — Est-ce que, si vous n'aviez pas eu, à ce moment-là, acheté la *Femme au perroquet*, ces mots VOTRE GRAND TABLEAU n'auraient pas attiré votre attention ? Est-ce que vous n'en auriez pas fait la remarque ? Est-ce que vous n'auriez pas dit à la personne qui vous apportait le paysage : — M. Courbet s'est mépris sur le sens de mes paroles ; je ne lui ai pas encore acheté la *Femme au perroquet* ; je ne l'achèterai qu'au Salon si j'en suis satisfait. — Si vous n'avez témoigné aucune surprise, si vous n'avez fait aucune observation, c'est que vous *aviez réellement acheté*, c'est que vous VOUS SAVIEZ ACQUÉREUR.

» Dans le courant de mars, quand je fus sur le point de terminer la *Femme au perroquet*, je vous invitai à passer dans mon atelier pour la voir. J'avais dû changer plusieurs fois de modèle, et en vous indiquant qu'un délai me serait sans doute nécessaire pour terminer, je vous disais : — ***Si vous pouviez me sacrifier une heure de votre temps, vous me rendriez très heureux, car je ne puis savoir si le tableau*** QUE VOUS M'AVEZ COMMANDÉ EST AINSI QUE VOUS LE DÉSIREZ. — Est-ce que, je vous le demande, si vous n'aviez pas eu acheté la *Femme au perroquet*, vous n'auriez pas, cette fois, ouvert les yeux ? Je vous parlais d'un tableau à vous, commandé par vous, qui devait recevoir les observations de vous. C'était le moment ou jamais, de protester contre des expressions qui tendaient à vous constituer propriétaire malgré vous. L'avez-vous fait ? non. Vous vous êtes borné à me répondre (lettre du 20 mars) qu'il vous était impossible de vous rendre chez moi, et que j'eusse à prendre mes mesures parce qu'aucun délai ne me serait accordé. Rien de plus. Croyez-vous que votre silence sur le fait même de l'acquisition n'implique pas encore ici *que vous aviez acheté* et que vous VOUS RECONNAISSIEZ POUR ACQUÉREUR ?

» Tout cela est induction, raisonnement, conclusion logique. Voici qui est une preuve directe.

» Le 2 avril, c'est-à-dire deux jours après l'envoi de la *Femme au perroquet* au palais des Champs-Elysées, comprenant l'intérêt qu'il y avait pour moi à rendre cette œuvre irréprochable, je vous adresse une demande formelle pour ravoir le tableau dans mon atelier, ne fût-ce que pendant quelques heures : — *Comme ce tableau* VOUS APPARTIENT, vous écrivais-je, *et* QUE LE RÈGLEMENT NE PEUT VOUS ATTEINDRE, *ne voudriez-vous pas me l'envoyer pour un jour seulement, afin que je termine quelques plumes au perroquet*, etc. — A cette demande, que répondez-vous ? Voici la transcription littérale de votre lettre :

MINISTÈRE
de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

Palais du Louvre, le 7 avril 1869.

—

A Monsieur Gustave Courbet.

Monsieur,

*Le tableau dont il s'agit, quoiqu'*APPARTENANT A L'ADMINISTRATION, *ne peut être retiré de l'exposition pour y être reporté ensuite. Une permission de ce genre serait une exception que le règlement ne comporte pas. Si vous désirez y retoucher, je le ferai volontiers placer dans une salle à part du Palais de l'Industrie ; c'est une faveur que j'ai accordée à d'autres et que je puis, en conséquence, vous accorder aussi.*

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le sénateur,
surintendant des beaux-arts,
Comte DE NIEUWERKERKE.

« Hé bien ! qu'en dites-vous ? Le TABLEAU DONT IL S'AGIT, QUOIQUE APPARTENANT A L'ADMINISTRATION, et cela trois semaines avant l'ouverture du Salon, et deux mois et demi avant qu'on eût songé même à s'inquiéter des acquisitions à faire au nom de l'Etat : est-ce clair ? Et faut-il encore faire appel à la mémoire des voisins ? Croyez-vous qu'il y ait témoignage au monde pouvant prévaloir contre une déclaration de cette sorte, abritée de votre signature ? Ne vous apercevez-vous pas que quand vous appelez un tiers à contester avec vous l'acquisition de la *Femme au perroquet*, ce n'est pas contre moi, c'est contre vous qu'il témoigne ?... »

. . . . . .

§ 2.

SI UN PRIX A ÉTÉ FIXÉ
POUR LA *Femme au perroquet*, ET QUEL PRIX ?

Dans sa lettre du 19 juin, M. le comte de Nieuwerkerke disait : « Jamais, entre nous, il n'a été convenu d'aucun prix. »

Dans sa lettre du 2 juillet, il ajoutait : « Après avoir reçu votre inqualifiable lettre (une lettre du 27 juin dont il n'a point été question dans ces débats), j'ai vu M. Frond, je lui ai témoigné l'indignation qu'elle m'a fait éprouver. J'ai fait appel à sa mémoire. Il reconnaît l'*exactitude des faits, et que* JAMAIS AUCUN PRIX N'A ÉTÉ ARTICULÉ en ce qui concerne le tableau représentant la *Femme au perroquet*. »

Cette affirmation est nette. Hé bien ! ici encore, voici la réfutation qu'il m'a été permis d'en faire le 10 août 1866 :

. . . . . .

« Vous vous retranchez, écrivais-je à M. le comte de Nieuwerkerke, vous vous retranchez derrière les souvenirs de M. Victor Frond, qui nous a servi d'intermédiaire, et *dont la mémoire*, dites-vous, *est plus fidèle que la mienne*.

» Hé bien ! soit. J'accepte le témoignage de M. Frond ; mais vous m'accorderez qu'un témoignage de sa main vaut encore mieux qu'un témoignage de sa mémoire, si *fidèle* qu'elle soit. Je vous ai montré par une lettre signée de vous, que sur le fait de l'acquisition, il n'y avait pas à hésiter une minute : je vais vous montrer maintenant, par une lettre de M. Frond, écrite de sa main, le 15 août 1865, c'est-à-dire le lendemain ou le surlendemain de votre visite, par conséquent au moment où sa *fidèle mémoire* était dans toute sa fraîcheur, que, quant à la fixation du prix, il n'y a pas à hésiter non plus.

» M. Frond écrivait en effet, le 15 août 1865, à un de mes amis de province qui m'envoie sa lettre :

LEMERCIER,
Imprimeur-lithographe,
57, rue de Seine.

Paris, le 15 août 1865.

—

Mon cher Georges,

M. de Nieuwerkerke est venu visiter l'atelier de Gustave (1) ; il a acheté un tableau que Courbet est en train de faire (2) et un paysage. C'est une légère commande de 12,000 fr. (3). Ton ami (4) est enchanté, et moi je suis heureux d'avoir contribué à amener ce résultat.

Je ne vais pas à Cahors. Si tu peux devancer ton arrivée à Paris, viens, tu me trouveras toujours prêt à te recevoir.

Tout à toi,

Signé : VICTOR FROND.

. . . . . .

Voilà, monsieur le rédacteur, quelques fragments de la correspondance que j'ai échangée avec M. le comte de Nieuwerkerke bien longtemps avant l'insertion de ma lettre à M. Yriarte et le *communiqué* qu'elle vous a valu.

Cette correspondance renferme encore d'autres points de discussion non mieux curieux. J'espère en édifier le public à mon jour et à ma convenance, et par la même occasion conclure sur tout l'ensemble. Mais pour le présent ces extraits suffisent ; ne le pensez-vous pas ?

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

GUSTAVE COURBET.

THÉATRE DU GYMNASE

NOS GENS.

—

I

Cette comédie de paravent, qui dure dix minutes, avait été annoncée, ici et là, comme étant de M. Edmond About ; et dans la salle pendant la représentation, il était fort aisé de voir que beaucoup des applaudissements allaient à son adresse, car M. About, ce Voltairianet des bourgeois, doit être adoré à leur théâtre.... Cependant, ce n'est pas M. About qui a été nommé, à la fin de la pièce, comme on s'y attendait ; ç'a été M. de Najac. Hé ! hé ! les applaudisseurs... à crédit ont été un peu surpris. Mais comme on s'était mis à la troisième position de l'enthousiasme, on a gardé sa troisième position, et on a battu des mains à M. de Najac comme à M. About lui-même. C'était raison ; l'un rappelle l'autre. Ami, collaborateur, clair de lune, que sais-je ? qui dit M. de Najac semble dire une émanation, une réduction de M. About. Flatteuse ressemblance ! Pourquoi donc, si M. About est le Voltairianet de Voltaire, M. de Najac ne serait-il pas l'Aboutinet de M. About ?

Et ce ne serait un malheur pour lui ni pour personne. Au contraire ! Dans une société où tout diminue, le petit en toute chose a plus de chance de réussir que le grand et les diminutifs sont les bien venus. Au train qui nous emporte en ce moment, on ne saurait répondre que M. About ne puisse être, relativement, grand demain. Ce serait drôle, mais cela ne serait pas impossible. Cela lui serait aussi — peut-être — incommode, car à quoi le grand sert-il dans une société rapetissée ? Ses proportions même sont un obstacle à son placement. Elles troublent et écrasent, tandis que le petit arrange tout le monde et se place bien mieux.,.. Supposez, en effet, que *Nos Gens*, — cette comédie au titre fastueux, Nos GENS ! — réalisât la somptuosité de son titre, nous aurions une pièce de taille à remplir jusqu'au bord ses cinq actes, et qui nous eût montré le tréfond le plus palpitant, le plus menaçant et le plus grotesque à la fois de ce qu'on appelle encore (par antiphrase probablement) une société. Seulement cette œuvre-là aurait elle réussi ? L'aurait-on jouée dans cette boîte à jujubes du Gymnase ou même ailleurs ? N'aurait-elle pas fait tout trembler ?... Rappelez-vous, dans les *Vaincus* de M. Barrière, la très belle scène des valets, qui n'était pourtant que le sujet, touché par un coin, de la comédie d'aujourd'hui... Au lieu de tout cela, plein d'inconvénients, peut-être impossible, nous avons ici une pièce toute petite, digne du théâtre de Lilliput, où *Nos Gens* se réduisent à deux... gens, et où tout se passe en petits coups de pattes de mouche sur le dos de maroquin tanné d'une société qui ne les sent pas, quand il faudrait des coups de griffes de tigre en pleines mœurs ! Mais aussi, dans cette petite chose, tout est trouvé charmant et d'un succès facile, précisément parce que tout y est petit, depuis les observations jusqu'aux malices ! La société qui applaudit ces *minimités*, ressemble à ces femmes auxquelles tout le monde a donné le bras, qui vous forcent à vous arrêter à la vitre des magasins pour s'extasier devant des ménages et des bottines de poupée et qui s'écrient : « Que c'est gentil ! » en se serrant contre vous, avec des frémissements de volupté enfantine. C'est comme cela qu'hier, au Gymnase, en voyant briller toute cette poussière de petites malices pointues ou non pointues, j'entendais dire autour de moi, avec de petites pamoisons dans la voix, que « c'était spirituel ! »

Oui spirituel, mais parce que c'était petit... surtout. Et je n'aurais pas insisté sur une telle bluette. J'aurais laissé aux Beaumarchais à bon marché, dont les Figaros et les Suzannes ne durent que le temps de faire flamber une allumette, des applaudissement qui ne dureront pas davantage, mais j'avoue qu'il m'est impossible de laisser passer sans réflexion et sans regret le rapetissement d'un grand sujet, par M. de Najac, fût-il doublé à l'intérieur de M. About ! Faites du petit, je le veux bien, puisque vous ne pouvez faire que cela ! Faites du petit puisque votre société de babioles et de bibelots ne veut que du petit pour mettre sur ses étagères. Mais ne mettez pas vos mains nabotes sur des sujets grands ! Respectez-les, en n'y touchant pas. Ne taillez pas de curedents dans le cœur des chênes ! *Nos gens*, ce titre qui sent son Turcaret d'une lieue — et les Turcarets sont immortels ! — m'avait fait rêver. *Nos gens* ! c'est un titre qui promet à toutes les époques, mais à l'heure qu'il est, après la Révolution française, en pleine société démocratique, c'est là une comédie comme on n'en a point fait encore ! La comédie des domestiques ! Sous le gouvernement du Roi Absolu, dans un temps où l'empiétement d'une classe sur une autre rendait la comédie facile, l'idée de celle des domestiques passa, mais comme un pâle éclair, dans la tête de Molière, car son vicomte de Jodelet, et son marquis de Mascarille (mascarade, d'ailleurs, voulue par les maîtres) n'atteignent qu'un ridicule superficiel ; mais à quelle profondeur de nature et de société, Molière lui-même serait-il obligé de descendre, si, comme nous, du XIX^e^ siècle, fils d'une époque égalitaire, il voulait peindre ce qui reste de l'enhaut

(1) C'est moi, sans vanité, qu'on désigne par ce prénom familier.
(2) La *Femme au perroquet*.
(3) Le paysage m'a été payé quelques jours après 2,000 fr., restait donc 10,000 fr. pour la *Femme au perroquet*.
(4) C'est encore moi.

social, répercuté par l'en-bas, et chercher les vices et les ridicules des maîtres dans le cœur fouillé des domestiques, ces singes terribles de nos corruptions, qui les imitent et qui nous servent, et qui, demain, peuvent tout casser!..

Pour cela, vous comprenez — n'est-ce pas, — qu'il faut un peu plus que le gracieux marivaudage des vignettes de Gavarni? Vous comprenez qu'il faut un peu plus de force comique que celle qui consiste pendant toute une pièce à opposer le langage de l'auteur — que ce soit M. de Najac ou M. About, — à l'habit de livrée dont on a revêtu son personnage?.. Vous comprenez, enfin, qu'il faut une autre vérité d'observation que celle de l'auteur ou des auteurs de *Nos gens*, qui, dans le monde des ducs où ils vivent, ont vu des laquais faire signe à leurs maîtres, arrêtés en voiture dans la rue, de monter?..

II

Mais en voilà assez! — A propos de marivaudage, ils ont joué Marivaux, ce jour-là, — Marivaux, la fausseté la plus réussie du siècle le plus fort en faux qui ait jamais existé. Or, pour être naturel dans le faux, raffiné à ce point, c'est le diable! Et je n'ai connu que mademoiselle Mars qui pût venir à bout de ce diable là. La débutante, Mlle Barataud, une ingénue, cousue de fil blanc, s'est donné beaucoup de peine pour avoir de la naïveté; et le public, touché, l'a applaudie comme si elle en avait eu.

J. Barbey d'Aurevilly.

AU JALOUX D'A COTÉ

—

SONNET.

Enferme, Bartholo, Rosine à double tour;
Au pied du noir balcon, rôdeur, fais bonne garde;
Fouille chaque tiroir; dans le buvard regarde
S'il manque un seul feuillet de vélin; tour-à-tour

Dis au veilleur de nuit, à la duègne hagarde,
D'arrêter dans le vent tous les bruits d'alentour;
Barricade la porte et fais murer la tour...
Bonne nuit, Bartholo! Tout est bien. Dieu te garde!

Tu ne peux le saisir ce regard vif et clair,
Qui traverse les cils de sa flèche d'éclair,
Langue ardente des yeux allumés sous leurs voiles.

Idiome universel dont l'âme est l'alphabet,
Message qui ne craint ni Frontin ni Babet,
« Billeto » tout poudré de poussière d'étoiles!

—

CHANSON.

I

Jetez au vent votre chanson,
A l'écho l'ardeur de vos plaintes;
A la source, au nid, au buisson,
Jetez la plainte et la chanson;
Contez vos douleurs aux jacinthes.

II

Le vent emporte la chanson;
L'écho moqueur rit de vos plaintes;
L'oiseau siffle, sur le buisson,
Votre plainte et votre chanson;
La source entr'ouvre les jacinthes.

III

Garde donc, mon cœur, ta chanson!
Ou ne la dis avec ses plaintes,
— Loin du nid, du rieu, du buisson, —
Ne dis ta plainte et ta chanson,
Qu'au saule en pleurs — loin des jacinthes.

Emile Villars.

HISTOIRE

D'UN

FAIT DIVERS

(NOUVELLE)

—

Suite.

Le temps est le régulateur de la vie moyenne; mais on comprend que dans ses rêves d'un autre monde l'homme l'ait supprimé; car au sein des grandes émotions il n'existe plus. L'âme humaine alors échappant aux lois du système, dont elle fait partie, habite le monde absolu de l'idée, où la durée s'absorbe dans l'éternité de l'être. Emmy restait plongée dans ce double malheur : la haine de son mari qui lui promettait une vie de souffrances, et la douleur de ne plus revoir Olivier. Mais c'est du second malheur qu'elle souffrait le plus. On a dit aux femmes : Vous aurez l'amour; elles le veulent. Emmy sans lui n'avait que faire au monde. On ne l'avait jamais occupée d'autre chose; elle ne se croyait née que pour cela. Or, ayant une valeur humaine, elle ne pouvait vivre de rien.

Olivier ne pouvait plus revenir chez elle. Le verrait-elle ailleurs? Oh non! non! puisque cet amour était coupable, impossible, l'occasion, l'heure du sacrifice était venue. Mais quel déchirement! Elle se disait : Je ne le verrai plus; je ne l'entendrai plus! celui qui tout à l'heure me versait du fond de son âme tant d'idéal et tant de bonheur! Elle trouvait que tout en lui était beau, plus encore, sacré. Elle confondait, comme toujours, l'idéalité de l'amour avec l'être par qui elle se révélait. Il était donc grand, elle l'adorait. Et quand elle songeait qu'il daignait lui faire le don le plus précieux, le plus complet, le don de son être, elle se sentait engagée envers lui par une reconnaissance immense, enthousiaste. Où trouverait-elle donc le courage de le faire souffrir? Comment pourrait-elle se résigner à ne plus le voir, à ne plus l'entendre? Il lui apparaissait désespéré, pâle, avec un regard qui pénétrait le cœur, et où déjà elle lisait des reproches. Il souffrirait pour elle, lui, Olivier! — Elle brûlait de fièvre et pleurait amèrement.

Cependant, à côté d'elle, les heures s'écoulaient, et sa mère ne la voyant pas venir, à la nuit tombante, la vint chercher.

L'imagination de Mme Denjot, surexcitée déjà par le rapport de son mari, acheva de s'exalter à la vue du désespoir de sa fille. Elle prit la résolution d'agir vigoureusement et d'attaquer la situation par son côté en apparence le plus imprenable. Dans son jugement, la source de tout le mal, c'était toujours Léocadie Bodin. Aussi, le lendemain, endossant sa robe de soie noire, et prenant son air le plus comme il faut, elle se rendit rue Dauphine.

Mme Denjot ne possédait ni une grande intelligence, ni un esprit cultivé, mais elle avait pourtant sa philosophie. Elle avait appris, dans sa boutique, à connaître le caractère humain par ses côtés d'intérêt et de vanité, et qui plus est, à les faire mouvoir à son profit, comme eût fait un Louis XI dans son royaume. C'était le côté vulgaire: mais avec Léocadie Bodin, il suffisait.

La bonne dame entra donc dans le magasin de modes, acheta quelques articles dont elle loua la bonne qualité, observa tout à son aise pendant ce temps la belle modiste, et d'un air à la fois digne et insinuant, finit par demander à celle-ci un entretien secret. Quand Léocadie, assez intriguée, l'eut conduite dans l'arrière-boutique et l'eut fait asseoir, Mme Denjot, avec autant de douceur que de gravité, lui dit :

Ma chère dame, je suis la belle-mère de M. Gervais Talmant.

L'autorité de la famille en impose toujours, et surtout à ces pauvres femmes qui, rarement, se trouvent en dehors d'elle par le fait de leur volonté. Léocadie fit un pas en arrière, mais resta polie pour Mme Denjot.

Celle-ci commença par excuser la jeune femme et tout rejeter sur son gendre. Les hommes étaient bien coupables, tandis que les femmes souvent n'avaient pas le choix. Cependant, il valait toujours mieux, dans ces situations, avoir affaire à un célibataire qu'à un homme marié. D'abord, on ne sait pas comment les choses peuvent finir, puis, celui-là a bien moins de charges...

Elle parla ensuite en mère désolée du chagrin d'Emmy, des mauvais traitements qu'elle éprouvait, et ne répugna point à la faire plaindre par sa rivale. Quant à Gervais, il fut peint au vif, avec les plus noires couleurs, et Mme Denjot, au nombre de ses défauts, ne manqua pas de dire, négligement, qu'il était *fort mal dans ses affaires*. Ils voulaient pourtant sauver la dot de leur fille, et si cela durait, il faudrait plaider en séparation. — Je vous en préviens, madame, car assurément il vous déplairait de paraître dans tout ceci. Enfin, nous voulons, mon mari et moi, patienter encore et voir une dernière fois si notre gendre veut se ranger. C'est pourquoi, nous étant permis de prendre des renseignements sur vous, madame, et ayant appris que vous étiez une personne intelligente, bien née et tout à fait distinguée dans votre position, je suis venue, au nom de mon mari, vous proposer un échange de services. On a toujours besoin dans le commerce de bonnes relations et d'un peu d'aide. Consentez seulement à mettre mon gendre à la porte — car il est trop clair pour moi, maintenant que je vous ai vue, que ce n'est pas de lui-même qu'il peut vous quitter — et vous gagnez des amis qui ne se borneront pas envers vous à des compliments.

La réponse de la modiste fut très verbeuse, et un peu confuse. Elle avait, certes, beaucoup à se plaindre de M. Gervais. Il l'avait écartée du sentier de l'honneur, et l'avait doublement trompée; car elle ne savait pas du tout qu'il fut marié. — Elle tira son mouchoir et versa des larmes sur le sort des femmes trop confiantes. — Elle était bien touchée de tout ce que venait de lui dire Mme Denjot, et cette pauvre petite dame, elle la plaignait de tout son cœur... Mais, à présent, hélas! c'était bien délicat; elle s'était attachée, et malgré tous les torts de M. Gervais... elle avait le cœur si constant!... Pourtant, elle pouvait dire que c'était par désintéressement; car il ne l'avait pas payée de ses sacrifices, et elle eut mérité de lui plus de générosité. Les échéances dans le commerce étaient une chose bien désagréable. M. Gervais eut pu lui épargner des difficultés qu'elle avait eues. Après cela, s'il était gêné... Précisément, elle avait encore une inquiétude... et ça la mettait au tourment de lui en parler; car il ne prenait pas ces choses avec l'empressement convenable, et comme elle avait trop de délicatesse, etc, etc.

Mme Denjot alors, *en véritable amie*, conseilla à Léocadie de rompre courageusement cette coupable liaison. En agissant ainsi, elle serait approuvée de tous les honnêtes gens, et s'assurerait des protecteurs. La preuve, c'est que, moyennant ce sacrifice, Mme Denjot se trouverait toute disposée à tirer la jeune modiste de l'embarras où elle se trouvait.

Le chiffre de l'embarras se trouva être de 8,000 fr. que promit Mme Denjot; mais, habilement, en deux termes, afin de tenir Léocadie par l'appât de la seconde somme. En outre, elle lui fit des questions sur son commerce, vit qu'elle n'en savait guère les finesses, lui indiqua de bonnes maisons et proposa ses conseils. Elle se donnait ainsi l'entrée de la maison et le moyen de surveiller l'exécution du contrat. Léocadie promit donc de fermer sa porte à M. Talmant.

Ce n'avait pas été sans verser des larmes. et sans alléguer les tortures d'un cœur déchiré. Mais les choses une fois convenues, la belle grisette se laissa aller davantage, et se montra presque soulagée de ce parti pris. Certes, M. Gervais était un bel homme, mais on n'en faisait pas du tout ce qu'on voulait, et il avait parfois des moments peu aimables. Jaloux comme un tigre!...

— Et tenez, ma chère dame, l'autre jour il m'a menée voir jouer *Othello*. J'en avais la chair de poule. Et je me disais : Te voilà bien, avec un homme capable d'en faire autant; Oui, oui, je plains sa femme, allez, et pour mon compte je n'aurai pas de peine à....

Elle se mordit les lèvres. Mme Denjot la quitta, fort contente de son œuvre.

Le lendemain, elle envoyait chez Léocadie son premier commis chargé de remettre les 4,000 fr. Le commis était un grand blond fadasse, mais sournois, auquel, en confidence, Mme Denjot conta l'affaire.

— Quelle admirable femme tout de même! avait-elle dit comme péroraison. On comprend à la voir la folie

de mon gendre. C'est dommage; un homme comme il faut la mettrait dans le bon chemin.

Puis, en femme pieuse qu'elle était, elle abandonna le reste à la Providence, en se disant qu'elle avait fait pour le bonheur de sa fille ce qu'elle avait pu.

ANDRÉ LÉO.

(*La suite au pochain numéro*).

M. Roger de Beauvoir, l'auteur du *Chevalier de Saint-Georges*, *de l'Hôtel Pimodan*, *de l'Ecolier de Cluny* et de tant d'œuvres aimables et spirituelles qui ont eu leur heure de popularité, est mort lundi matin à huit heures et quart, après une douloureuse agonie. On nous prie d'annoncer que ses obsèques auront lieu aujourd'hui mardi, à trois heures très-précises. On se réunira à la maison mortuaire, 37, rue Lemercier, aux Batignolles.

ÉCHOS DE PARIS

—

PARIS-ENGHIEN-MONTMORENCY.

Une fusée, deux fusées, trois fusées, les trois coups sont frappés, que la fête commence.

C'était par une belle nuit d'été, le souffle de l'air tout plein des rumeurs apaisées de la grande ville s'étendait sur les campagnes, la lune jetait des reflets amoureux sur les eaux sulfureuses du lac d'Enghien.

∴

Deux jeunes gens s'acheminaient mélancoliquement vers le jardin des roses.

∴

L'un était blond, grand, mince; ses yeux bleus respiraient la candeur; — l'autre, brun, de taille moyenne; — ce dernier avait la boutonnière ornée d'un mince liseré rouge.

Leur nom, on l'ignore, on ne le saura jamais.

J'ai fait tout ce que puissance humaine peut accomplir pour dévoiler ce mystère, cela m'a été impossible.

∴

Au bout d'un quart d'heure de marche, ils avaient parcouru l'espace qui sépare le jardin des roses de la gare d'Enghien.

Le programme de la fête promettait des plaisirs nombreux et variés. — Illuminations féeriques, bal, concert, tombola, feu d'artifice, cure instantanée, le tout compris dans la modeste somme de dix francs.

∴

En entrant ils furent frappés par l'aspect lugubre et souverainement fastidieux de la triste agglomération des personnages qui s'étaient donnés rendez-vous à cette fête de circonstance.

On y trouvait :

LE MONDE THERMAL.

Des baigneurs d'Enghien, nombreux et choisis — en train de soigner leurs laryngites, leurs méningites, leurs bronchites, et en général toutes ces infections qui finissent en ite.

De la flanelle, des béquilles et des crachoirs, de la pâte de Régnault, des brosses électriques et de l'huile de foie de morue.

Pharmacie rationnelle.

∴

LE MONDE FINANCIER.

Des commis d'agent de change, des changeurs, des gens élégants qui étudient à la Bourse le manuel de la civilité puérile et honnête. — Un tas de monde peu amusant. — Du linge, mais pas de chic.

∴

LE MONDE THÉATRAL.

La belle et gracieuse Marie Sax. — Ne pas confondre avec M. Sasse, le fabricant d'instruments à vent.

Mlle Mélanie, la prochaine étoile de la Porte-Saint-Martin.

— *Nota.* — M. Marc Fournier n'étant pas bien certain du succès que pourrait obtenir la rencontre de deux trains express, qui figurera dans le *Voyage à Londres*, a engagé express Mlle Mélanie.

Elle servira de paratonnerre ou de parachute.

∴

LE MONDE ANECDOTIQUE.

Emile Blavet.

∴

LE MONDE COMMERCIAL.

Le fils d'un ex-commissionnaire enrichi dans le commerce des clyso, qui sur le turf de la bêtise gagne toujours d'une longueur d'oreille.

∴

LE MONDE MUSICAL.

L'orchestre composé de musiciens de Paris, en traitement à Enghien.

Pas d'instruments à cordes.

∴

LE MONDE GASTRONOMIQUE.

J'aurais dû dire culinaire. — Un tas de pâtissiers, dont l'un, je lui rends grâces, a bien voulu me faire vis-à-vis.

∴

LE MONDE POLITIQUE.

Ne parlons pas des absents.

∴

LE DEMI-MONDE.

Parlons-en. — Et d'abord, une femme d'une tournure piquante, souple comme une gazelle de Provence, belle de ses vingt ans, la jambe de Diane chasseresse, un pied de Cendrillon chaussé dans de petites bottes gris-perle ; une vivacité qui trahit son origine méridionale : j'ai nommé Joséphа. Puis un retour des Délass-Com., coiffée d'une calèche Empire, et qui a fait des manières pendant la tombola.

∴

LE MONDE INDUSTRIEL.

Des chevaliers.

∴

LE MONDE DU SPORT.

Des petits messieurs à petits chapeaux, à petites jacquettes, à petites manières, à petit esprit; signe distinctif, la tête de *Gladiateur* en épinglette, la tête de *Fille de l'Air* montée en boutons de manchettes, celle de *Vermouth* en scapulaire, etc.

L'étiquette d'écurie leur a dicté un décorum qu'ils ont gardé jusqu'au bout.

∴

C'était par une belle nuit d'été; la lune se reflétait amoureusement dans les eaux sulfureuses du lac d'Enghien.

Nos deux jeunes gens, en présence de cette tristesse générale, se dévouèrent héroïquement. Les musiciens en traitement expectoraient un quadrille. — Nos héros consentirent à ouvrir le bal et ébauchèrent le *Pas du Convalescent*.

Grâce à Mmes Joséphа et Mélanie, ce pas a obtenu un grand succès. — Les deux jeunes hommes ont dû se dérober aux remerciements de l'administration.

Jamais la vallée de Montmorency ne s'était trouvée à pareille fête, aussi depuis ce jour l'appelle-t-on la *vallée de Joséphа*.

∴

A un signal donné, l'orchestre fait trêve, les musiciens en traitement vont prendre une douche à l'établissement thermal (seul rafraichissement qui leur fût permis) et un monsieur prononce un discours.

On montrait au public étonné une cage à écureuil.

Le monsieur toussa, cracha, se moucha, et prononça les paroles touchantes que voici :

« Messieurs, l'hydrothérapie a droit à toutes nos sympathies, c'est pourquoi nous allons procéder au tirage de la tombola. — On demande une main innocente pour procéder à cette opération. »

L'artiste retour des Délassements-Comique s'est présentée, mais elle a été refusée.

On a trouvé un jeune homme de Nanterre (garanti) qui a bien voulu prêter son concours à cette petite fête de famille.

∴

Ici comme toujours, maître hasard a fait de ses coups.

On n'a pas nommé les gagnants, mais grâce aux indiscrétions du portier du quatrième adjoint du maire d'Enghien, j'ai fini par savoir le nom des vainqueurs de la bataille *d'Eylau*.

∴

M. Havin a gagné un abonnement à la *Patrie*.

M. Guéroult un abonnement à la *France*.

M. Millaud un abonnement à l'*Événement*.

M. de Villemessant au *Soleil*.

L'*Étendard* n'a pas été réclamé.

Le *Nain-Jaune* est échu à une Anglaise atteinte de phthisie laryngée.

Mlle Mélanie : le droit de pêche.

Un sportman : un bon d'inhalation sulfureuse pendant un an. (*Lot obligé*).

∴

Puis le quatrième adjoint a donné le signal du feu d'artifice.

C'était par une belle nuit, la lune se mirait amoureusement dans les eaux sulfureuses du lac d'Enghien.

Je me suis beaucoup amusé.

—

C'était l'hiver dernier à Saint-Pétersbourg.

Une grande dame, que sa position locale oblige, malgré son harpagonisme effréné, à soutenir un grand train de maison, donnait un grand bal.

Or, aux fêtes de cette dame une règle générale est établie. — Si elle n'est pas affichée sur les murs, c'est par respect humain.

Les jeunes gens au-dessous de trente ans ne doivent pas s'approcher du buffet avant une heure du matin ; de plus, ils doivent danser pendant tout le temps.

∴

Donc, cette dame donnait une fête ; la perspective de Newski était sillonnée en tous sens d'élégants traîneaux qui allaient à ce bal et en revenaient.

La maîtresse de la maison avise un capitaine d'état-major qui ne dansait pas.

— Vous n'avez pas l'air de vous amuser, capitaine.

— Mon Dieu, madame, répond l'officier, votre fête est charmante, mais je n'ai pas de danseuse.

∴

Une heure après, nouvelle rencontre, l'officier était toujours inactif :

— Vous ne dansez pas, monsieur ?

— Mon Dieu, madame, je suis un peu fatigué.

A une troisième rencontre la dame se fâche, et apostrophant l'officier :

— Mais enfin, monsieur, qu'est-ce que vous êtes venu fairei ci alors ?

— Mon Dieu, madame, *je suis de corvée*.

—

Ces jours derniers je me transporte à Amiens pour rendre visiteà une jeune femme, artiste charmante qui, dans sa carrière, n'a jusqu'ici récolté que des bravos et des sympathies.

C'est un peu loin de la gare, je marche sous un soleil torride, j'étais éreinté.

La dame en question habite une splendide villa.

∴

Au débotté on m'empoigne, on me fait descendre à la cave et, de là, remonter en passant d'une chambre dans l'autre, en admirant les meubles, les tentures, etc., etc.

Nous arrivons aux combles.

Ah ! me dit la dame, comme vous n'êtes pas vigoureux, vous faites comme mon chien Toby, à peine a-t-ii couru, il fait : — « Heu, heu. »

L'inspection continue, et moi, de plus en plus, je fais comme le chien Toby.

∴

A la fin, n'y tenant plus, je demande, légèrement impatienté :

— Et les closets, s'il vous plaît, madame?

— Ah ! fait la maîtresse de la maison, qui rougit..... de plaisir, ah! monsieur, on n'est pas plus aimable....., *j'allais vous les montrer!*.....

GEORGES PRADEL.

Le Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne est ouvert tous les jours au public. Prix d'entrée : en semaine, 1 fr.; le dimanche, 50 cent.

Le Rédacteur en chef, CASTAGNARY.

Le café de la Rotonde au Palais-Royal qui jusqu'à ce jour était resté en arrière ne voulant pas vendre de bière, vient de se mettre à la hauteur de l'époque en donnant à ses consommateurs d'excellente bière d'Allemagne. Nous pourrons donc maintenant aller fumer notre cigare en buvant notre bock et respirer l'air pur du jardin.

Le savon de Thridace, de Violet, parfumeur de LL. MM. l'Impératrice Eugénie et de la reine Isabelle II des Espagnes, est le seul recommandé par les célébrités médicales pour l'hygiène et la beauté de la peau. Exiger la marque de fabrique : *A la reine des abeilles.* Dépôts chez tous les pharmaciens et parfumeurs.

L'huile pure de marrons d'Inde employée avec soin, de façon à être absorbée par la peau tnméfiée ou douleureuse, est le meilleur remède externe de la goutte, des rhumatismes et des névralgies. Dans les pharmacies, exiger la signature Em. *Genevoix*, 14, rue des Beaux-Arts, Paris. — 5 fr. et 3 fr.

Nous signalons à l'attention du public un des produits les plus utiles pour la toilette et dont le choix est de la plus haute importance. Ce produit est la *pommade philocome* de la *Société hygiénique*, dont l'entrepôt est rue de Rivoli, nº 79.

Cette préparation est onctueuse et fondante; elle rend les cheveux brillants et souples, les fait épaissir et les empêche de tomber. Les matières dont elle se compose sont de la plus grande pureté, et, par conséquent, ne laissent sur la tête ni résidu, ni pellicules. C'est surtout pour ces sortes de préparations que le choix des parfums n'est pas indifférent. Aussi n'a-t-on employé pour la *pommade philocome* de la *Société Hygiénique* que les odeurs d'une suavité douce, fraîche et salutaire ; elle doit à ces précautions et aux soins apportés dans sa préparation l'avantage de ne point occasionner des migraines ou maux de tête si souvent produits par les pommades de la parfumerie ordinaire.

« Les dentifrices du Docteur J. V. Bonn nous ont été présentés et leurs formules soumises à notre examen ; nous n'hésitons pas à déclarer que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice, nous en recommandons volontiers l'usage. »

(*Courrier médical*).

Les dentifrices J.-V. Bonn sont composés sans le secours d'aucun acide et privés des substances excitantes ou brûlantes généralement employées; leurs formules, fruit de savantes recherches et d'une expérience consommée, présentent ensemble deux qualités qu'on trouve difficilement réunies :

L'EFFICACITÉ RÉELLE et L'AGRÉMENT.

Confiants en cette double vertu, les Allemands, depuis longtemps déjà, ont adopté les dentifrices du Docteur J.-V. Bonn, de Francfort; les théâtres de Paris ont imité cet exemple, et bon nombre de médecins en prescrivent l'usage; leur place est marquée au premier rang des produits de ce genre.

Ils se vendent en Elixir, — Poudre et Opiat, dont les prix sont : l'Elixir, demi-flacon (1 fr. 75 c.), flacon (3 fr.), grand flacon (5 fr.), flacon de famille (9 fr.) — Poudre, boîte de cristal (2 fr. et 1 fr. 25 c. — Opiat, boîte de cristal (2 fr.)

Nota. Ces prix sont ceux adoptés généralement pour les produits analogues ; cependant les dentifrices J.-V. Bonn se recommandent, préférablement à ces derniers, en ce qu'ils sont vendus, pour le même prix, en boîtes et en flacons moitié ou un tiers plus grands.

Se trouve chez les principaux parfumeurs et coiffeurs. Dépôt général, 44, rue des Petites-Ecuries, à Paris. — (Gros et détail.) — (Commission, exportation.)

Bandages nouveaux pour la contention de toutes les hernies à 8, 12 et 20 fr. Ceintures en tous genres de 12 à 30 fr. — Simoneau inventeur, auteur d'ouvrages sur ces maladies. — Médaille d'honneur. — Place de l'Odéon, 3. Envoie le résumé.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE, DE LA SUISSE OCCIDENTALE ET DE L'ÉTAT DE BERNE (SERVICE D'ÉTÉ)

Voyages circulaires de plaisir à prix réduits

DE PARIS EN SUISSE ET RETOUR A PARIS

A partir du 14 mai 1866 et pendant le service d'été

Billets de 1re et de 2e classe, valables pendant un mois

1er ITINÉRAIRE (*)

1re classe. 112 fr. 40 c. / 2e — 83 40 } Dijon, Dôle, Neuchâtel, Bienne, Berne, Fribourg, Lauzanne, Genève, et retour à Paris par Mâcon et Dijon.

2e ITINÉRAIRE (*)

1re classe, 112 fr. 40 c. / 2e — 83 40 } Dijon, Mâcon, Genève, Lauzanne, Fribourg, Berne, Bienne, Neuchatel, et retour à Paris par Dôle et Dijon

Billets valables pendant deux mois

1re classe, 123 fr. 60 c. — 2e classe, 91 fr. 70 c. — Mêmes itinéraires

(*) Chaque voyageur est tenu de faire connaître l'itinéraire de son choix en prenant son billet de voyage circulaire.

Les billets donnent aux voyageurs la faculté de s'arrêter dans les villes désignées plus haut, et leur permettent par conséquent d'en visiter les environs et d'explorer la Suisse et la Savoie.

Lieux remarquables à visiter : Dijon, Mâcon, Neuchatel, Fribourg, Berne, Thoune, Interlaken, Brienz, Soleure, Zurich, etc.; les lacs de Neuchatel, Morat, etc., etc.; le Rhône à sa sortie du lac de Genève, et sa perte à Bellegarde, etc.; les montagnes Jura suisse, monte de l'Oberland, Jungfraud, Saint-Gothard, Righi, mont Pilote, mont Blanc, etc., etc.

Ces billets sont délivrés à la gare, boulevard Mazas, à Paris, où l'on peut s'en procurer d'avance. (Chaque billet donne droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.)

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

POUR VISITER

LA HOLLANDE & LA BELGIQUE

LA PRUSSE RHÉNANE ET LE NORD DE LA FRANCE

Billets valables pour un mois EN PREMIÈRE CLASSE — **PRIX : 119 Fr. 20 c.** — Billets valables pour un mois EN PREMIÈRE CLASSE

CARTE DU VOYAGE CIRCULAIRE

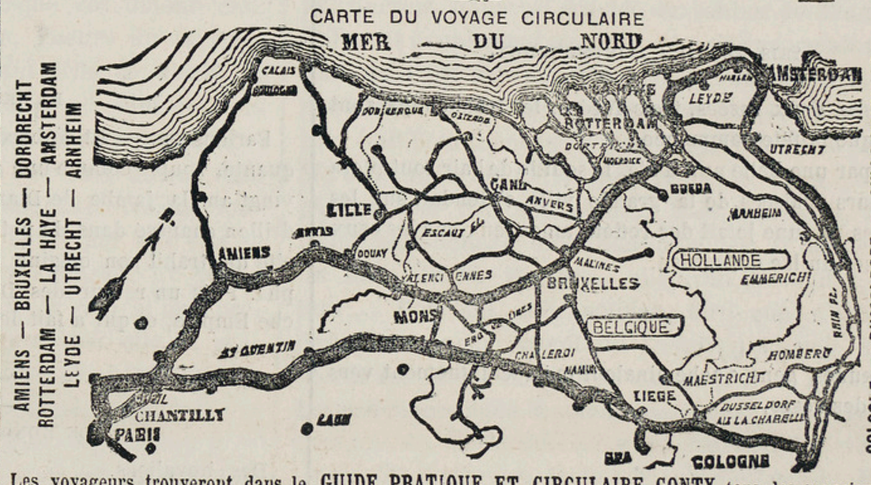

Les voyageurs trouveront dans le **GUIDE PRATIQUE ET CIRCULAIRE CONTY** tous les renseignements désirables au point de vue des ressources locales et de l'économie du voyage. — Prix : **2 f. 50** relié.

On trouve aussi dans les gares et à la librairie Hachette les **GUIDES-JOANNE** : De Paris à Cologne (4 fr.). — Les bords du Rhin illustrés (10 fr.). — La Hollande (5 fr.). — La Belgique (5 fr.). — Spa et ses environs (2 fr.). — De Paris à Bruxelles (4 fr.).

ON DÉLIVRE DES BILLETS ET LE *Guide circulaire* : 1° A la Gare du Chemin de fer du Nord; 2° Boulevard des Italiens, 4; 3° Chez M. Faure, éditeur du Guide pratique, rue de Rivoli, 166.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES CÔTES DE NORMANDIE ET EN BRETAGNE

Billets d'Aller et Retour, valables pendant **un mois**, pour les 2e, 3e et 4e Itinéraires

1re Cl. **45** fr. 1er ITINÉRAIRE 2e Cl. **32** fr.
(BILLETS VALABLES POUR 10 JOURS)
Paris. — Trouville-Deauville. — Honfleur. — Caen. — Paris.

1re Cl. **55** fr. 2e ITINÉRAIRE 2e Cl. **40** fr.
Paris. — Rouen. — Dieppe. — Fécamp. — Le Havre. — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

1re Cl. **65** fr. 3e ITINÉRAIRE 2e Cl. **50** fr.
Paris. — Rouen. — Dieppe. — Fécamp. — Le Havre. — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Cherbourg. — Paris.

1re Cl. **100** fr. 4e ITINÉRAIRE 2e Cl. **75** fr.
Paris. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô. — Dol par Coutances, Granville, Avranches et Pontorson (Mont-St-Michel). — **Caulnes-Dinan. — Brest. — Rennes. — Le Mans. — Paris.**

Les Billets sont délivrés à Paris, à la Gare St-Lazare (*Bureau des Correspondances*); aux Bureaux de la Compagnie, place du Palais-Royal, 2, et place St-André-des-Arts, 9. — On trouve également des Billets à l'Agence des Voyages de plaisir, boulevard St-Denis, 20.

BLANCHEUR ET CONSERVATION DES DENTS

Poudre et Eau dentifrice de la Société Hygiénique

Société Hygiénique Paris

Cottam et Cie

La Poudre Dentifrice de la Société Hygiénique a une action douce et toujours inoffensive. Elle nettoie promptement les Dents les plus négligées; elle enlève le tartre qui les recouvre et leur donne toute la blancheur de l'ivoire; elle prévient et empêche la carie et toute autre maladie des Dents, et en arrête les progrès; elle fortifie les gencives, et, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, elle les rend fermes et vermeilles, enlève toute odeur, rend l'haleine fraîche et suave, et entretient jusqu'à l'âge le plus avancé les Dents et les autres parties de la bouche dans l'état de santé le plus parfait.

EAU DENTIFRICE

L'Eau Dentifrice de la Société Hygiénique est préparée avec les mêmes plantes qui entrent dans la composition de la Poudre Dentifrice; par conséquent, elle en possède toutes les propriétés.

L'Eau Dentifrice de la Société Hygiénique jouit de la propriété remarquable de faire disparaître la mauvaise haleine et d'*enlever complètement l'odeur du tabac.* Sous ce rapport, aucune préparation ne peut lui être comparée.

LA POUDRE DENTIFRICE SE VEND 2 FR. LE FLACON, ET L'EAU DENTIFRICE 3 FR.

Entrepot général a Paris, rue de Rivoli, 79

Dépots : **Palais-Royal, galerie d'Orléans, 24; — boulevart des Italiens, 11; boulevart de la Madeleine, 19.**

BROSSES A DENTS ANGLAISES DE **JONES & Co**

GARANTIES INDÉMONTABLES

1f Chaque et 10f la Douzaine

43, BOULEVARD des CAPUCINES, 43

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES ET PARFUMERIE ANGLAISES

SEUL VÉRITABLE

IRRIGATEUR

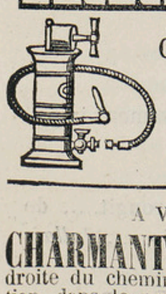

du docteur ÉGUISIER

Pour Lavements, Injections, Douches.

7, RUE CADET, 7.

A VENRE A L'AMIABLE

CHARMANTE VILLA située à **Enghien-les-Bains**, sur la droite du chemin de fer, à une minute de la station, dans le nouveau **quartier Saint-Charles**, au coin des rues Saint-Charles et Saint-Louis.

Cette maison se compose de 12 pièces avec de grands placards à tous les étages.

Eaux de Seine dans le jardinet dans la maison : salle de bains, salle de billard ; grand perron au niveau du rez-de-chaussée etc.

Prix : 35,000.

S'adresser à Paris, 132, rue du Faubourg Poissonnière; et à Enghien, sur les lieux mêmes, ou chez Me Lantiez, notaire à Deuil (Seine-et-Oise).

MAISON ALEX. VRIGNONEAU.

23, Boulevard du Temple, 23. — Exposition permanente de meubles riches et de fantaisie.

DENTIFRICES PERFECTIONNÉS

DU DOCTEUR

J.V. BONN

FOURNISSEUR DES THÉATRES DE PARIS

Ces Dentifrices, d'un arome et d'un goût exquis, d'une perfection absolue pour l'hygiène si délicate de la bouche sont vendus, pour le même prix, en boîtes et flacons moitié plus grands que les produits analogues.

Elixir 1 fr. 75 — 3 fr. — 5 fr. — 9 fr. — Poudre 1 fr. 25 et 2 fr. — Opiat 2 fr. — *Se vend partout,*

Et notamment à Paris, Palais Bonne-Nouvelle, Lemoine frères. — 47, faubourg Montmartre, Parfumerie du Progrès. — 6, faubourg Montmartre, pharmacie Sentubery. — 8, passage Jouffroy, maison Gillier. — Passage de l'Opéra, 8, maison Denimal. — 6, rue de Suresnes près de la Madeleine, maison Rougereau. — 29, rue des Saints-Pères, maison Métais. — Rue Marignan, pharmacie Michel et Cie. — 86, boulevard Beaumarchais, maison Bérard.

DÉPOT GÉNÉRAL ET AGENCE

44, Rue des Petites Écuries, à Paris.

JARDIN MABILLE -- CHATEAU DES FLEURS

RÉUNIS

OUVERT TOUS LES SOIRS

LIQUEUR DES MOINES BÉNÉDICTINS

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Cette liqueur, qui date de 1510, est tonique, anti-apoplectique et digestive. Les plantes salutaires qui la composent en font un des meilleurs préservatifs contre les affections épidémiques.

A. LEGRAND aîné et Cie, à Fécamp (Seine-Inférieure).

***Maison à Paris*, 19, rue Vivienne.**

Cette liqueur se trouve en France et à l'étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vins et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.

Paris. — Imprimerie de Charles Schiller, 10, rue du Faubourg Montmartre.